

Procès Verbal du conseil municipal du 26 juin 2023

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard – Astruc David – Berna Camille - Benard Fabrice - Bénézech Mathieu – Berté Véronique – Combes Gilles - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme - Monnin Marie-Andrée – Morel Evelyne – Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Chateau Gilles à Arnaud Gérard - Descouens Marie-Sophie à Le Bel Jérôme

Secrétaire de séance : Camille BERNA

Vote du procès-verbal du conseil municipal du 11 avril 2023 : Voté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1 - Acquisition parcelle de terrain juxtaposée au cimetière

Afin de réaliser le projet de la maison des associations, il paraît opportun d'acquérir un parcelle complémentaire facilitant les accès. Le propriétaire est d'accord pour vendre une partie de son terrain à la commune. La proposition d'achat de la parcelle, qui après division sera de 1 850 m², s'élève à 6,50 €/m² soit 12 000 €.

Vote : Validé à l'unanimité

2 - Taxe d'aménagement

Le taux voté en 2011 était de 4%. En prévision d'un prélèvement de 1% par la Communauté de Commune, il est proposé d'augmenter de la taxe à 5% à compter du 1^{er} janvier 2024.

Vote : Validé à l'unanimité

3 - Demande de subvention pour l'aire de jeux

Il est proposé de moderniser l'aire de jeux à St Alban en complétant les équipements de jeux existants.

La conseillère départementale nous appuiera sur ce projet.

Devis : 17 300 € HT

Il est proposé au conseil de valider la demande de subventions au département à hauteur de 80%.

Vote : Validé à l'unanimité

4 - Tarification cantine

Le prestataire a appliqué deux hausses de tarification dans l'année, non répercutées par la Mairie aux parents.

Il n'y a pas eu à Neffies de revalorisation de tarifs du restaurant scolaire depuis 2015.

Tous les parents ont été informés de l'augmentation (de 4,50€ à 5,00€ et de 4,00€ à 4,50€).

Il est créé un tarif de 5 € pour les stagiaires, professeurs des écoles, des élus... qui souhaiteraient déjeuner au restaurant scolaire.

Vote : Validé à l'unanimité

5 – Partenariat Mairie - école de musique de Pézenas : convention

L'école de musique de Pézenas propose un partenariat avec la Commune afin de sensibiliser les enfants à la musique et d'offrir des spectacles, à la population, en mobilisant les élèves de l'école de musique.

**Procès Verbal du conseil municipal
du 26 juin 2023**

Par exemple :

- Concert de Noël
- Fête de la musique
- Intervention en milieu scolaire
- Périscolaire

Ce partenariat est prévu pour 1 an pour la somme de 2 547 €

Par ailleurs, il est prévu, dans la convention, pour les enfants scolarisés à Neffies souhaitant s'inscrire à l'école de musique de Pézenas, 40% de remise sur les tarifs.

Vote : Validé à l'unanimité

INFORMATIONS

1) Travaux :

- Avenue de la Gare
- Avenue de la Resclauze
- Enfouissement des réseaux

2) 2024 :

- Travaux avenue de la Gare dont sécurisation piétonnière du pont de la Marelle.
- Travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes (Accord : 80% subvention fonds vert).
- Stade + Parcours VTT.

3) MAG :

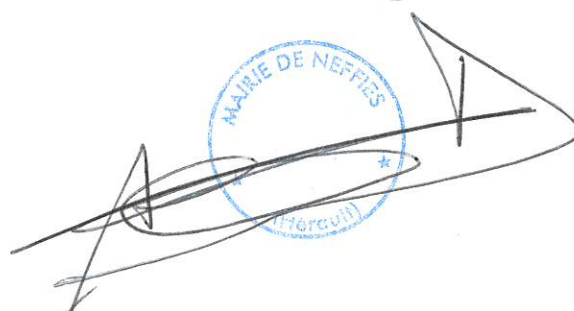
Sortie : Début juillet. Le thème essentiel concerne le bilan Mi-mandat.

4 octobre 2023 : Réunion publique pour faire le point de tout ce qui a été fait depuis 3 ans.

17 juillet : } Marchés LOCAVORE
7 août : }

Le conseil est clos à 19h00

Le Maire
David ASTRUC



MAIRIE DE NEFFIES
MERCURI